La mairie de Paris Centre délivre désormais une carte permettant aux riverains d'"emprunter les rues pour rentrer chez eux ou en partir"

19/09/2020 à 0h18



> *Riverains : votre carte de résident vous permet d'emprunter les rues de #ParisCentre pour rentrer chez vous ou en partir.*
>
> *Si vous ne l'avez pas, la carte s'obtient en quelques minutes sur simple présentation d'un justificatif de domicile, à l'accueil de la @MParisCentre. pic.twitter.com/oNfXU2i7Ro*
>
> *— Mairie de Paris Centre (@MParisCentre) September 17, 2020*